

# REGLEMENT INTERIEUR CAMPING TOURISTIQUE DE GIEN

## CAMPSITE REGULATION & RULES

### Conditions d'admission:

Pour être admis à pénétrer, à s'installer, et séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur. Le fait de séjourner sur le terrain du Camping Touristique de Gien implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer, sous peine d'exclusion.

### Admission :

*to be admitted on the campsite, it is necessary to be authorised by the manager or-his representative. He is responsible for the regulation application. Staying at the Camping Touristique de Gien means agreement to the Campsite regulations. It is assumed that when you book with us you have read, understood and agreed with the campsite ' Camping Touristique de Gien' regulation and rules.*

### Formalités de police:

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au gestionnaire ou son représentant ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

### Formalities :

*All campers entering the campsite must report to reception before pitching, must complete registration form & must show a proof of I.D. All campers under 18 years old must be accompanied & supervised by an adult.*

### Installation :

La tente ou la caravane et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

*Tents and/or caravans can pitch only where and when pitch number has been assigned by the management staff.*

### Bureau d'Accueil:

Ouvert de 8h00 à 12h00 & 14h00 à 19h00. En dehors des heures d'ouverture de la réception, se présenter au restaurant du camping.

On trouvera, au bureau d'accueil, tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

Un livre de réclamations ou une boîte spéciale destinée à recevoir les réclamations est tenu à la disposition des usagers. Les réclamations ne seront prises en considération que si elles sont signées, datées, aussi précises que possible et se rapportant à des faits relativement récents.

### Reception

*Reception opening hours. 8:00 -12.00 am & 2:00 pm-7:00 pm in season. When reception desk closed, register at the campsite restaurant.All information about facilities, touristic attractions, leisure, shops in surrounding area, emergency services are available at Reception. Claims can be addressed at the reception during the stay and must be made in writing*

### Redevances:

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées sur le terrain.

Les usagers du terrain de camping sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci.

Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leurs redevances.

### Royalties:

*Prices are communicated at the campsite entrance & at Reception and are prices per night.Please pay for your campsite prior to set up.Pitches are available from 2 pm on the day of arrival to 12 noon on the day of departure. Staying overnight on day of departure is possible by prior arrangement with an extra charge.Any camper expecting to leave before reception opening hour should advise reception & check out the previous day & settle accounts..*

### Bruit et silence:

Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le silence doit être total entre 22h00 et 7h30.

*Avoid excessive noise at all times & quiet must be observed between 10.00 pm & 7.30 am.*

### Animaux :

La présence d'animaux doit être signalée dès l'arrivée et la carte de tatouage et le carnet de vaccinations (certificat de vaccination antirabique) des chiens et des chats seront obligatoirement présentés. Les chiens de 1ère et de 2ème catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping. Les chiens des autres catégories devront être tenus en laisse par une personne majeure et ne devront jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés seul sur le terrain de camping, même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Ils ne sont pas admis dans les lieux publics (piscine, bâtiments sanitaires, etc...). Un animal est admis par emplacement ou par locatif.

### Animais

*Ail animais shah be declared at reception upon arrival. Proof of a valid rabies inoculation must be provided before any dog is allowed in the campground. The actual certificate of current rabies vaccination is required as proof that the pet has been vaccinated. Keep your dog on a lead and under control at all times when on the campsite. Please tidy up after your dog. Dogs and other pets must not be left unattended on the site & shah not be left in your vehicle/caravan, tent or accommodation while you are away from site. Dogs & other pets are not permitted at the beach, at the swimming pool, in picnic areas or in any building. Vicious dogs are not allowed on the campground.*

### Visiteurs:

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ces derniers sont tenus d'acquiescer une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et/ou installations du terrain de camping. Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Les voitures des visiteurs sont interdites dans l'enceinte du terrain de camping.

*Visitors are required to report to reception before entrance on the campsite. There is an extra charge for visitors whom we ask to park off site. Visitors are not allowed on the campsite between 10.00 pm & 8.00 am.*

### Circulation et stationnement des véhicules:

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée de 10km/h.

La circulation est interdite entre 22h00 et 7h00.

Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Les véhicules doivent être stationnés sur les parcelles et le long des allées afin de ne pas gêner la circulation dans le camping. Deux véhicules sont autorisés par emplacement.

Heures d'ouverture de la barrière d'accès : 07h00 à 22h00

### Motor vehicles:

*The speed restriction must be observed at all times. Movement of cars is prohibited between 10:00 pm & 7:00 am. No more than 2 vehicles are allowed per pitch. All access roads must remain free of parked vehicles at all times. The entrance barrier is locked between 10:00 pm and 7:00 am, allowing pedestrian access only. A parking area is provided in front of the reception shop.*

### Tenue et aspect des installations :

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux.

Les «caravaniers» doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit d'uriner sur les espaces verts. Les jeunes enfants devront être accompagnés aux sanitaires. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge ne devra jamais être fait à partir des arbres et se fera le cas échéant au séchoir commun ou sur les emplacements, à la condition qu'il soit très discret et ne gêne pas les voisins.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit au campeur de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol.

Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

### Pitches /facilities:

*All wastewater must be collected in a suitable container and not left run on to the campsite. It is strictly prohibited to throw the waste water on to the ground, You must dispose of the wastewater/chemical disposal into the facilities provided.*

*Keep site tidy at any time. Take rubbish to the nearest skip, large bins are located about the campsite. Do not urinate*

*outdoor: Children under 12 years old allowed in the shower block without adult supervision. Use sinks for washing dishes.No washing under taps is allowed. No person shall remove, deface, destroy or injury any plants, trees, flowers.Escavation is not permitted, nor digging holes in the ground*

#### Sécurité incendie:

**Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits.** Les barbecues sont autorisés. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

#### Fire prevention :

*Open fires are STRICTLY forbidden. Barbecues are allowed. Stoves must be in good working order..In the event of fire, note a member of staff immediately Powder fire extinguisher are located all over the campground First aid kit is available at reception.*

#### Vol:

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel & gardent la responsabilité de leur propre installation et doivent signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

#### Theft :

*Campers are responsible for their own pitch/valuables during their stay & must notify a member of staff of any suspicious person.*

#### Jeux:

Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents (sur les aires de jeux, piscines, etc..., comme dans le reste du camping). Pour rappel, l'accès à la piscine ainsi que la baignade ne font l'objet d'aucune surveillance. Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations.

#### Play areas:

*Children must be supervised at all times by their parents, including at the playground, at the swimming pools, etc...No noisy nor wild games are permitted.*

#### Garage mort:

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Une redevance, dont le montant sera affiché au bureau, sera due pour le «garage mort».

#### Storage :

*No equipment can remain on pitches. Leaving your unit in storage for the year round storage is possible only if management authorisation & fee paid.*

#### Affichage:

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis au client à sa demande.

*The campsite regulation document is available at reception.*

#### Infraction au règlement intérieur:

Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure, par le gestionnaire, de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

#### Breaking of the rules :

*Persans continually causing a nuisance to others will be evicted from the site without a refund. Violations of any campground rule is grounds for eviction.Any criminal offences will be reported to the police.*